

PUBLICATION LE 17 janvier 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**MAIRIE DE SANNOIS**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place du Général Leclerc  
BP 60088 - 95111 SANNOIS  
Tél : 01 39 98 20 63  
SIRET 21950582300019



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.



|                                     |   |                    |                 |
|-------------------------------------|---|--------------------|-----------------|
| <b>Objet</b>                        | <b>MARCHÉ D'ENTRETIEN ET D'ÉLAGAGE D'ESPACES VERTS ET DE LOISIRS</b>  |                    |                 |
| <b>Référence</b>                    | 2023-EV-0017  |                    |                 |
| <b>Type de marché</b>               | Services  |                    |                 |
| <b>Mode</b>                         | Procédure ouverte   |                    |                 |
| <b>Code NUTS</b>                    | FR108   |                    |                 |
| <b>Lieu principal de prestation</b> | Sur le territoire de la commune de Sannois<br>95110 Sannois   |                    |                 |
| <b>Description</b>                  | <p>L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Prestations de travaux d'entretien et d'élagages d'espaces verts ou de loisirs de la ville de Sannois.</p> <p>Le montant de 720 000 € HT est le montant maximum pour les 2 lots confondus sur la durée du marché intégral à savoir 4 ans. L'accord-cadre est conclu à compter du premier du mois qui suit la notification. (par exemple en cas de notification du marché le 3 avril 2024, le commencement du marché sera donc le 1er mai 2024).</p> <p>Les marchés sont composés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une partie ordinaire pour les prestations régulières ;</li> <li>- D'une autre partie dans le cadre de bons de commande, en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, pour les prestations exceptionnelles</li> </ul> |                    |                 |
| <b>Code CPV principal</b>           | <b>77310000</b> - Réalisation et entretien d'espaces verts  |                    |                 |
| Code CPV complémentaire             | <b>77211500</b> - Services d'élagage  |                    |                 |
| <b>Forme</b>                        | <p>La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui</p> <p>Division en lots : Oui<br/>Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots</p>   |                    |                 |
| <b>Quantité ou étendue</b>          | Valeur estimée hors TVA : 720 000,00 €  |                    |                 |
| <b>Lots</b>                         | <b>Libellé</b>  | <b>Estimé € HT</b> | <b>CPV</b>      |
| N° 01                               | <p>Travaux d'entretien d'espaces verts</p> <p>Description : Travaux d'entretien courants de certains espaces verts et espaces de loisirs de la ville : tonte, désherbage, taille des arbustes et haies, ramassage de feuilles, arrosage.</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>A compter du premier jour qui suit la notification. La Date du 1er avril 2024 est estimative. L'accord-cadre est conclu à compter du premier du mois qui suit la notification. (par exemple en cas de notification du marché le 3 avril 2024, le commencement du marché sera donc le 1er mai 2024).</p> <p>Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges</p>  | 440 000            | <b>77310000</b> |

|       |  |                  |
|-------|--|------------------|
| N° 02 | <p>Travaux d'élagage et d'abattage des arbres</p> <p>Description : Taille mécanique en rideau d'arbres d'alignement, taille d'arbres en méthode douce, émondage, etc., abattage, essouchage par arrachage et rognage</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Oui</p> <p>Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>A compter du premier jour qui suit la notification. La Date du 1er avril 2024 est estimative. L'accord-cadre est conclu à compter du premier du mois qui suit la notification. (par exemple en cas de notification du marché le 3 avril 2024, le commencement du marché sera donc le 1er mai 2024).</p> <p>Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges</p> | 280 000 77211500 |
|-------|--|------------------|

## Conditions relatives au contrat

**Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat. L'accord-cadre est conclu à compter du premier du mois qui suit la notification. (par exemple en cas de notification du marché le 3 avril 2024, le commencement du marché sera donc le 1er mai 2024).

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.

Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social détaillées au cahier des charges.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Lot n° 1 : Travaux d'entretien d'espaces verts**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Lot n° 2 : Travaux d'élagage et d'abattage des arbres**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Énoncé dans le règlement de la consultation

**Marché réservé :** Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères d'attribution****Lot n° 01 : Travaux d'entretien d'espaces verts**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique (Sur la base du mémoire technique et environnementale)

40 % : Valeur Economique (Addition de le DPGF et DQEI)

**Lot n° 02 : Travaux d'élagage et d'abattage des arbres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique (Sur la base du mémoire technique et

environnementale)  
40 % : Valeur Economique (Addition de le DPGF et DQEI)

**Offres**

Remise des offres le **21/02/24 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 21/02/24 à 14h00

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur :  
<https://www.achatpublic.com>  
Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation,  
les candidats transmettent impérativement leur demande par  
l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur.

Marché périodique : Oui  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise  
2-4 bd de l'Hautill  
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex  
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59  
**greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr**  
Organe chargé des procédures de médiation :  
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise  
2-4 bd de l'Hautill  
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex  
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59  
**greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr**  
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de  
justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du  
contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA,  
et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.  
Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et  
pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la  
conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 17/01/24 à la publication